

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****N°2022- 048****RÉNOVATION DE LA VOIRIE 2022  
SUBVENTION**Séance du : 30 août 2022  
Date de convocation : 24 août 2022

L'an deux mille vingt-deux et le trente août, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 10  
Présents : Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel PIQUEMAL, Roland JACOB, Sylvie MATHON, Stéphane FERRIER, Per ONOL LANG, Anthony SIONNET

Pouvoir de : Nathalie FERRIER à Stéphane FERRIER, Alain FAUST à Philippe SIONNET

Absent : Nathalie FERRIER, Alain FAUST

Secrétaire de séance élu : Stéphane FERRIER

**OBJET : RÉNOVATION DE LA VOIRIE 2022 – SUBVENTION**

La commune de La Grave va engager des travaux de voirie à différents lieux :

- Rue de Dode
- Place Emile Pic
- Cours de l'école
- Rude de la cime
- Rue du four
- Parking place de la petite école
- Rude de Babiole

Plan de financement :

Montant investissement = 86 713.50 € HT  
= 104 056.20 € TTC

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES	30%	26 014.05 €
CCB (Fonds de solidarité)	30% TTC du reste à financer	23 412,64 €
Autofinancement communal		37 286.81 €

Après avoir étudié le dossier, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel des travaux du projet ;
- Donne mandat à Mr Jean-Pierre PIC, Maire de la commune, ou à un adjoint, pour instruire le dossier et entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet ;
- S'engage à respecter le code des marchés publics.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Pierre PICLe secrétaire de séance  
Stéphane FERRIER